

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS

COMPTE RENDU

Séance du lundi 15 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi quinze février à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison des associations de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	23
Présents	19
Votants	21
Pouvoirs	2

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **NEYRA** Marc, **BESSON** François, **GAIGNEUX** Patricia, **DEPOND** Alexandra, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **GENEST** Christophe, **PACCOUD** Anaïs, **FONTAINE** Vincent et **POTHRAT** Lucie

Pouvoirs : Laurence BELLOT donne pouvoir à Anaïs PACCOUD
Christine MILLOT donne pouvoir à Jean-Claude DEMAY

Secrétaire : Myriam ROCHETTE

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 18 janvier 2021 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - AFFAIRES FONCIERES

➤ Déclarations d'intention d'aliéner

Une déclaration d'intention d'aliéner est à l'ordre du jour de cette séance pour laquelle la commune ne souhaite pas préempter :

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle	Reçue en Mairie le
Bâti sur terrain propre	908 Montée de Buisante	M LOBERMAYER et Mme KREMER	M GALVAGNI et Mme MALPEZZI	11 Chemin de Grave 69 450 Saint-Cyr-Au-Mont-D'Or	09-fevr

III – AFFAIRES FINANCIERES

➤ Approbation du Compte administratif 2020

Monsieur Dominique Schmitt présente aux membres du Conseil les caractéristiques du Compte administratif 2020 pour chaque section par poste de dépenses et de recettes.

Section	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2020
Fonctionnement	1 793 762.62 €	1 272 803.00 €	520 959.62 €
Investissement	716 558.43 €	598 575.75 €	117 982.68 €
Total résultat de l'exercice 2020			638 942.30 €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Jean-Claude Demay, doyen d'âge, propose au Conseil municipal d'approuver le Compte administratif de l'exercice 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve le Compte Administratif 2020 tel que présenté.

➤ **Approbation du Compte de gestion 2020**

Monsieur Dominique Schmitt présente aux membres du Conseil les caractéristiques du Compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier public qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 et dont les éléments doivent être identiques à ceux figurant dans le compte administratif du même exercice.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier public sans réserve ni observation.

➤ **Affectation du résultat 2020**

Monsieur Dominique Schmitt précise qu'il convient, une fois les comptes administratif et de gestion de l'exercice 2020 votés, d'en affecter les résultats au Budget primitif 2021. Il présente la proposition d'affectation suivante :

Section	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2020 cumulé	Part à affecter au BP 2021	Imputation
Fonctionnement	373 120.94 €	520 959.62 €	1 123 721.74 €		
Investissement	- 297 127.81 €	117 982.68	23 325.54 €	23 325.54 €	recette inv. 001
Solde restes à réaliser (RAR)	386 205.87 €	315 814.38 €			
Besoin de financement	480 863.01 €	292 488.84 €		292 488.84 €	recette inv. 1068
Solde disponible : excédent de fonctionnement	602 762.12 €	831 232.90 €		831 232.90 €	recette fonct. 002

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats du compte administratif 2020 présentée.

➤ **Garantie d'emprunt OPAC**

Monsieur le Maire précise que la commune de Pommiers est régulièrement sollicitée pour garantir des emprunts souscrits par les organismes sociaux. Dans le cadre de ces opérations, la quotité d'intervention de la commune d'implantation doit être assurée à parité avec le Département. La garantie d'emprunt est assortie d'un droit de réservation de logements au profit de la Commune, dans la limite de 20 % du programme.

Le Conseil municipal de Pommiers, par une délibération n°2018.020 en date du 27 mars 2018, a donné son accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % l'emprunt de 2 150 000.00 € souscrit par l'OPAC du Rhône pour l'acquisition de 15 logements sociaux situés au 46 Route de Montclair dans le cadre du programme porté par l'entreprise Mercier Promotion.

A la suite de cet accord de principe, de l'obtention de l'emprunt et de la réalisation du programme susmentionné, la commune est désormais appelée à transmettre un accord définitif pour la garantie de quatre contrats de prêt dont la somme s'élève à 2 253 736.00 € (la différence correspondant aux emprunts PHBB auxquels l'OPAC a souscrit pour compléter son financement en lieu et place de l'utilisation de fonds propres).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de garantir l'emprunt souscrit par l'OPAC dans le cadre de l'acquisition de 15 logement sociaux situés au 46 Route de Montclair dans les conditions susmentionnées et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

➤ **Covid – Suspension loyers Petit Bourg**

Monsieur le Maire précise que le Conseil est invité à délibérer formellement sur la suspension de l'appel des loyers du Petit bourg compte tenu de son inactivité due aux restrictions sanitaires en vigueur afin que les mesures nécessaires puissent être prises au niveau de la Trésorerie publique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de suspendre l'appel des loyers du Petit Bourg jusqu'à nouvel ordre.

IV – PERSONNEL

➤ **Annualisation du personnel**

Chaque année, les annualisations de temps de travail sont recalculées afin d'ajuster les plannings des agents affectés aux écoles à l'activité réellement effectuée (hors remplacements). Pour rappel, le temps de travail lissé s'entend comme une harmonisation de la quotité hebdomadaire sur une période donnée (comprenant des périodes sans activité).

Ces annualisations n'impactent pas les quotités de travail de chaque poste figurant dans le tableau des effectifs de la collectivité.

Madame Myriam Rochette présente les modifications de quotités hebdomadaires de travail annualisées des agents suivants :

Annualisation 2021
Changement de quotité de travail au 01/01/2021

NOM	Prénom	Travail effectif par semaine 2021	Pour mémoire, travail effectif par semaine en 2020	Quotité hebdomadaire lissée du 01/01/2021 au 31/12/2021
DESIGAUD	Morgane	30,68	30,68	24,81
DULAC	Stéphanie	38,00	38	30,08
DUVERGER	Emilie	24,50	24,5	21,59
FOLLENFANT	Nathalie	41,50	40,5	32,56
LEDUC	Carine	39,00	39	31,35
MAITRE	Betty	25,32	22,32	20,50
MEREU	Michèle	34,68	34,68	29,27
PERRIER	Sylvia	38,00	38	31,53
PORTOUKALIAN	Nathalie	25,32	24,32	20,08
PRAZ	Elodie	28,32	28,32	22,86

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les modifications de quotité hebdomadaires de travail annualisées du 1er janvier au 31 décembre 2021 des agents titulaires susmentionnés, modifie ainsi le tableau des emplois et inscrit les crédits correspondants au budget au chapitre 012.

V – TRAVAUX

➤ **Point sur les travaux en cours**

- Bâtiments

Monsieur Jean-Claude Demay présente au Conseil le projet d'agrandissement de la Salle du Conseil municipal en Mairie, rendu nécessaire par l'augmentation du nombre de Conseillers municipaux. Le Maître d'œuvre sera rencontré prochainement pour le chiffrage des travaux prévus.

Il précise que le projet de réfection du local technique est également en cours de définition et de chiffrage.

Il indique enfin que la personne souhaitant installer un distributeur de produits locaux dans le Marché Couvert de Trézette a été rencontrée la semaine dernière. Le chiffrage des aménagements nécessaires sera prochainement réalisé et déterminera le montant du loyer qui sera demandé.

Monsieur le Maire précise que les travaux seront prévus de façon à ne pas figer les locaux dans une configuration qui ne serait adaptée qu'à l'installation de ce commerce particulier.

Marie-Hélène Napoly souligne que la commerçante sera présente plusieurs fois par jour dans le local afin de réalimenter le distributeur en provisions et de conserver le contact avec les clients.

Plusieurs conseillers se questionnent quant à la dimension qu'il serait intéressant, à terme, de donner au secteur commercial de Trézette et font part de leur inquiétude, pour le dynamisme du marché, de voir s'installer un distributeur automatique dans les locaux.

VI – URBANISME

➤ Point sur les dossiers en cours

	PC	DP	CUa	CUb	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	2	7	1	0	20	4	0	0	1	0

➤ Projet AGORA

Madame Béatrice Pierquin présente au Conseil la synthèse des retours formulés par chaque commission pour aider à la définition des besoins dans le cadre de ce projet. Une nouvelle réunion est programmée début mars avec le CAUE pour affiner le cahier des charges.

VII – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

➤ Activité des commissions

- Commission voirie

Monsieur Jean-Michel Coquard précise que, dans le cadre des travaux de la Rue de l'Église, le bureau d'études mandaté par la Communauté de Communes a été rencontré le 22 janvier dernier. Les prochaines réunions associeront les agents communaux notamment pour le fleurissement.

Il précise que l'inventaire des voies nécessitant un entretien a été récemment transmis aux services de la Communauté de Communes.

- Commission développement durable et implication citoyenne

Monsieur Marc Neyra évoque les réflexions portées par les différents groupes de travail relatifs aux modes de déplacement doux et les démarches effectuées (visites sur site etc.). Des secteurs prioritaires ont été définis tels que la voie menant au skate-park, la voie longeant le cimetière ou encore le Chemin du Déo par exemple. Il met en avant l'importance de réaliser rapidement des actions concrètes dans ce domaine et formule la demande de définir un budget dédié aux modes de déplacement doux.

Concernant les liaisons pendulaires, la priorité est la liaison Pommiers-Limas.

- Commission vie associative et sportive

Madame Alexandra Depondt précise que les associations sportives ont été réunies le 02 février dernier pour faire le point sur leur situation actuelle et leurs projets.

- Commission culture

Madame Anais Paccoud indique que l'association des amis du Géopark souhaite organiser un géo-événement sur Pommiers le week-end des 29 et 30 mai prochain. Il s'agirait d'un parcours géologique à

travers la commune avec la participation de Pomérium pour enrichir cette visite d'explications historiques. Une variante scolaire pourrait ensuite être proposée aux enfants des niveaux de CM1 et de CM2.

- Commission communication

Madame Anne-Sophie Privolt précise que la commission travaille actuellement sur la création du livret d'accueil. Monsieur le Maire souligne que la borne d'affichage légal et le nouveau panneau lumineux ont été installés la semaine dernière et seront mis en service dans les prochains jours.

➤ **Activité des structures intercommunales**

○ CCBPD : Adhésion EPTB Saône Doubs

Monsieur le Maire indique que la Commune est invitée à se prononcer concernant l'adhésion de la Communauté de communes à l'Établissement public territorial de bassin Saône Doubs, structure intercommunale ayant compétence dans le domaine de la gestion des cours d'eau d'un bassin géographique déterminé.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à l'EPTB Saône Doubs.

VIII - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Autorisation d'utilisation du domaine public Montée de Chalier**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il signera dans les prochains jours une convention d'occupation du domaine public pour une parcelle située Montée de Chalier en attendant la régularisation définitive de la situation par l'intervention d'un géomètre.

➤ **Contrat de relance et de transition énergétique (CRTE)**

Monsieur le Maire expose au Conseil les différents projets d'investissement transmis aux services de la Communauté de Communes dans le cadre du contrat de relance et de transition énergétique.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 15 mars à 20h30 à la Maison des Associations

Fin du Conseil : 23h15